



SANTÉ

## Communiqué - COVID-19

À la suite de l'intervention du Président de la République, le Maire d'Aubagne a réuni ce vendredi la cellule restreinte du Plan Communal de Sauvegarde des Populations. Il annonce dans la vidéo ci-dessous l'ensemble des mesures prises pour la commune.

Publié le 13 mars 2020

## COVID-19 : les dispositions de protection

À la suite des décisions annoncées par le président de la République, Monsieur le Maire a réuni vendredi une cellule de crise COVID-19 pour prendre les dispositions permettant de répondre aux obligations de Service Public auprès de ses citoyens pour leur protection et leur santé. Les mesures suivantes ont été prises :

### Pour la petite enfance

- Les crèches, écoles, collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur, les accueils périscolaires sont fermés à partir du lundi 16 mars.
- Les voyages scolaires et les classes découvertes ne sont pas maintenus.
- La maison des familles et le relais d'assistantes maternelles restent ouverts, même si leur activité pourra le cas échéant être adaptée.

### Pour les seniors et les publics fragiles

- Les services d'Aide à domicile et de Soins Infirmiers à Domicile assurés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville d'Aubagne sont maintenus.
- Les visites ne sont plus autorisées à la Résidence pour Personnes Agées (RPA). Un dispositif téléphonique est mis en place afin de rassurer les familles sur l'état de santé et le moral des résidents.
- Pour les personnes âgées maintenues à domicile, le CCAS poursuit le dispositif de lutte contre l'isolement et la prévention de la perte d'autonomie lors des visites ou par téléphone, à l'identique de l'application des plans canicule et grand froid.

## Concernant les rassemblements et événements

- Le 1<sup>er</sup> ministre a annoncé l'interdiction de tout rassemblement de plus de 100 personnes.

Cela conduit à annuler un certain nombre d'événements qui étaient portés soit par la ville (ex : le Carnaval), soit par des partenaires (ex : le duathlon...).

- Le tissu associatif très actif au sein de la ville sera contacté afin de partager les recommandations préfectorales.
- Les équipements municipaux suivants seront fermés dès lundi 16 mars :
  - Le théâtre Comœdia
  - Le Conservatoire de Musique et de Danse
  - La médiathèque
  - L'Espace Arts et Jeunesse
  - Les Maisons de quartiers
  - Les gymnases
  - La piscine Alain Bernard

## ACTUALITÉS



### SANTÉ

#### Mars bleu : faites-vous dépister

Samedi 23 mars, sur le cours Foch, se déroulera une journée d'information et de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal.



SANTÉ

## Se soigner à Aubagne

Aubagne accueillera dans les prochaines années un nouvel hôpital, dont le projet de construction a été acté par l'Etat et les autorités sanitaires. Cette perspective conforte l'offre sanitaire déjà...



SANTÉ

## Aubagne inaugure la première maison de naissance de la région PACA

Le 15 novembre 2023, la Casa de Naissance, première maison de naissance de la région Provence-Alpes-côte d'Azur, a été inaugurée au sein du Centre hospitalier d'Aubagne en présence de Denis Robin,...



ÉVÉNEMENT, SANTÉ

ne le "ruban rose"

Pendant le mois d'octobre, consacré depuis près de quarante ans à la prévention du cancer du sein, la Ville d'Aubagne accueille deux événements phares : une Marche Rose le 7 octobre et une soirée...